

Assemblée générale du conseil municipal tenue le lundi 6 juin 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier
Madame Ginette Lamoureux

Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Lucienne Fortin
Madame Johanne Bonenfant

Absente Madame Suzanne Gorley

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Annette Côté, Reine Simard, Patricia Dionne, Martine Coulombe, Gisèle Landry, Émilienne Désabrais, et Janick Hubert

Messieurs Jean-Claude Lyrette, Gilles Lyrette, Rhéaume Lyrette, Gaston Guindon, Gérard Coulombe, Arnel Villeneuve, Norbert Potvin, Jacques Lacourcière, Johny Rodgers, Édouard Langevin et Bernard Bouchard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 4 mai 2011

3.2 Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 9 mai 2011

4. Adoption des comptes et rapports

4.1 Adoption des comptes payés durant le mois de mai 2011

4.2 Adoption des comptes à payer du mois de mai 2011

5. Correspondance

5.1 Municipalité de Bouchette demande d'appui pour la modification de la Loi sur la fiscalité municipale

5.2 Chevaliers de Colomb demande d'une aide financière pour organisation d'une visite au Centre d'interprétation du Doré jaune lors du Festival Country

5.3 Lettre déposée par le comité du Lac Grier

- 5.4 Lettre concernant la présence de chevaux dans un secteur non autorisé
- 5.5 Demande pour faire l'étude pour l'acquisition de l'aqueduc du chemin de la Montagne

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don / adhésion

- 6.1 Tournoi de golf du Préfet mercredi 6 juillet à l'Algonquin de Messines
- 6.2 Campagne de cueillette de fonds pour la Fondation du Centre de Santé et Services Sociaux Vallée-de-la-Gatineau
- 6.3 Invitation à l'ouverture officielle du Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre
- 6.4 Formation obligatoire en éthique et déontologie pour les élus municipaux

7. Incendie / Sécurité civile

- 7.1 Demande des pompiers pour l'organisation de la Fête de la St-Jean 1 000\$
- 7.2 Réparation du camion Incendie Ford de la soupape et autres accessoires pour un montant maximum de 3 840.40\$ taxes incluses et faire le test ULC 313.29\$ taxes incluse
- 7.3 Demande au Ministère du Développement durable de l'environnement et des Parcs pour la construction de bornes fontaine

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

- 8.1 Demande d'installation d'une lumière sur le site descente de bateau et installation de toilettes sèches
- 8.2 Mandat pour faire l'arpentage du terrain adjacent l'église
- 8.3 Frais de repas pour les 3 bénévoles pour le concours d'embellissement
- 8.4 Formation des droits acquis en matière municipale et agricole à Mont-Laurier le 24 octobre au coût de 240\$ plus taxes

9. Voirie

- 9.1 Appel d'offres pour creusage de fossés (pelle et transport 148 heures)
- 9.2 Achat de 4 ponceaux
- 9.3 Appel d'offres pour l'achat de 4 voyages de camion de 0 ¾
- 9.4 Appel d'offres pour 3,000 tonnes de tamisé AB-10 pour entretien des chemins d'hiver
- 9.5 Location camion de CEGER pour période de 5 ans

10 Hygiène du milieu

- 10.1 Prix pour la cueillette des volumineux de l'automne 2011 3 200\$ + les taxes
- 10.2 Ramassage dépôt sauvage (ordures de toutes sortes) terrain adjacent au chemin Pin Rouge

11. Loisirs, Culture et Tourisme

- 11.1 Inscription à la journée de la culture
- 11.2 Annulation de la résolution numéro 2011-G-0905-23 Renouvellement de l'adhésion 2011 Sport Outaouais erreur dans le montant 78.61\$
- 11.3 Renouvellement adhésion Loisir Sport Outaouais 197.37\$

12. Autres sujets et documents le cas échéant

- 12.1 Demande de remboursement de taxes compte payé deux fois
- 12.2 Ajout d'une carte Universal Kit P1 à notre photocopieur 900\$ plus taxes
- 12.3 Achat de drapeaux avec logo de la municipalité

13. Parole au public

14. Levée de l'assemblée

2011-G-0606 -01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011- G-0606-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour, l'item suivant est ajouté

12.4 Aviseur légal pour règlement sur les nuisances

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et avec l'ajout de l'item 12.4, et demeure ouverte à d'autres discussions.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606 - 03

Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 4 mai 2011

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 4 mai 2011 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0606-04

Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 9 mai 2011

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée générale du 9 mai 2011 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-05

Approbation des comptes payés durant le mois de mai 2011

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois de mai l 2011 pour la somme de 23 498,42\$ le tout tel que détaillé sur les listes soumise à cet effet.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0905-06

Approbation des comptes payables

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables pour la somme de 100 724,34\$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet et autorise la directrice générale à les payer.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessous sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-07

Appuie à la municipalité de Bouchette pour modifier la Loi sur la fiscalité municipale

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu d'appuyer la municipalité de Bouchette dans leur demande auprès de la MRCVG afin que celle-ci forme un comité pour le mode de taxation par secteur d'activité ou secteur géographique.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-08

Lettre des riverains du Lac Grier

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la lettre des riverains du Lac Grier sera étudiée en comité, et une décision du conseil sera prise concernant cette lettre.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-09

Invitation au Tournoi du Préfet 2011

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que le maire est autorisé à assister à l'édition 2011 du tournoi du Préfet qui se tiendra le mercredi 6 juillet 2011, au Club de golf Algonquin de Messines. Les frais d'inscription et autres frais connexes seront défrayés par la municipalité.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-10

Fondation du Centre de Santé et Services Sociaux Vallée-de-la-Gatineau

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseiller madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu qu'un montant de 100\$ soit accordé à la Fondation du Centre de Santé et Services Sociaux Vallée-de-la-Gatineau.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-11

Formation en éthique et déontologie pour tous les élus municipaux

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les élus de la municipalité s'inscrivent à la formation obligatoire en éthique et déontologie qui se tiendra à Maniwaki le samedi 24 septembre 2011. Le coût d'inscription pour chacun est de 91.14\$ et autres dépenses connexes seront défrayées par la municipalité.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-12

Organisation de la Fête de la St-Jean

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu qu'un montant de 1 000\$ soit accordé à la brigade des pompiers pour l'organisation de la fête de la St-Jean.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-13

Réparation du camion incendie Ford 1976

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité fera les réparations divers du camion Ford 1976 pour un montant maximum de 3 84040\$ Taxes incluses et faire le test ULC au montant de 313.59\$ taxes incluses.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-14

Demande nécessaire pour faire travaux de borne fontaine dans la municipalité de Grand-Remous

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que la municipalité demandera les autorisations nécessaires pour faire des travaux d'installation de deux à trois bornes fontaine sur le territoire de la municipalité de Grand-Remous

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-15

Frais de repas pour l'organisation du concours embellissement

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité défrayera le coût des repas pour les gens impliqués dans l'organisation du concours embellissement de la municipalité.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-16

Formation des droits acquis en matière municipale et agricole

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que madame Julie Rail inspectrice municipale est autorisée à assister à la formation des droits acquis en matière municipale et agricole qui se tiendra à Mont-Laurier le lundi 24 Octobre 2011. Le coût d'inscription de 240\$ + les taxes et autres dépenses connexes seront défrayées par la municipalité.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-17

Appel d'offres pour creusage de fossés (pelle et transport)

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité ira en appel d'offres pour faire le creusage de fossés incluant le transport sur certains chemins de la municipalité.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-18

Achat de ponceaux

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu d'autoriser l'achat de quatre (4) ponceaux.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011 - G - 0606 - 19

Achat de matériel 0 ¾

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité achètera quatre (4) voyages de camion de 0¾

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-20

Appel d'offres pour achat de sable tamisé pour entretien des chemins d'hiver

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu que la municipalité ira en appel d'offres pour l'achat de sable tamisé AB-10 pour l'entretien des chemins d'hiver.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-21

Location camion de déneigement du Centre de gestion de l'équipement roulant

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous ira en location pour deux camions de déneigement du Centre de Gestion de l'équipement roulant, et ce pour une période de cinq (5) ans.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

La conseillère madame Ginette Lamoureux et le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre leur dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0606-22

Acceptation pour la cueillette des volumineux

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité accepte le montant de 3 200\$ plus les taxes présenté par Services Sanitaires J.L.R. Cloutier inc. pour la cueillette des volumineux qui se fera en octobre 2011

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-23

Ramassage dépôt sauvage terrain adjacent le chemin Pin Rouge

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité fera ramasser le dépôt sauvage (ordures de toutes sortes) sur terrain adjacent le chemin Pin Rouge.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-24

Inscription à la journée de la culture

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité s'inscrit à la journée de la culture qui se tiendra le vendredi 30 septembre 2011.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-25

Annulation de la résolution numéro 2011-G-0905-23

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la résolution portant le numéro 2011-G-0905-23 Adhésion 2011 Loisir Sport Outaouais soit annulé au livre des procès verbaux de la municipalité. (Une erreur dans le montant de l'adhésion).

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-26

Renouvellement adhésion Loisir Sport Outaouais

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité renouvellement l'adhésion à Loisir Sport Outaouais au montant de 197.37\$.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-27

Demande de remboursement Banque Nationale

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité accepte de rembourser la Banque Nationale d'un montant de 1 367.46\$. Montant payé en trop pour les taxes 2011 du matricule 6170-61-4911.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0606-28

Aviseur légal pour conformité du règlement

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu de mandater notre aviseur légal Me Rino Soucy pour vérification de notre règlement sur les nuisances portant le numéro 05-1104-151.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Parole au public 19h 21

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.
Cette période à débutée à 19 heures 21.

2011-G-0606-29

Fermeture de la présente assemblée

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère Madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 20 h 05 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale

